



# Compte rendu

**14 janvier 2025 - Dunkerque**

Réunion « Paroles d'acteurs »

**dp**  
DÉBAT  
PUBLIC

PROJET DE NOUVEAUX  
RÉACTEURS NUCLÉAIRES  
À GRAVELINES

ORGANISÉ PAR

**LA** commission nationale du débat public **CNDP**

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION

La dernière réunion publique du débat public « Projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines » s'est déroulée le 15 janvier 2025, de 18h à 20h30, au Kursaal, à Dunkerque. Cette rencontre avait deux objectifs : donner la parole à des acteurs qui n'avaient pas (ou peu) eu l'occasion de s'exprimer en tribune au cours des précédents temps du débat ; permettre à chacun.e de partager un dernier message-clé à destination de l'équipe du débat, chargée d'en rédiger le compte-rendu après sa clôture le 17 janvier 2025.

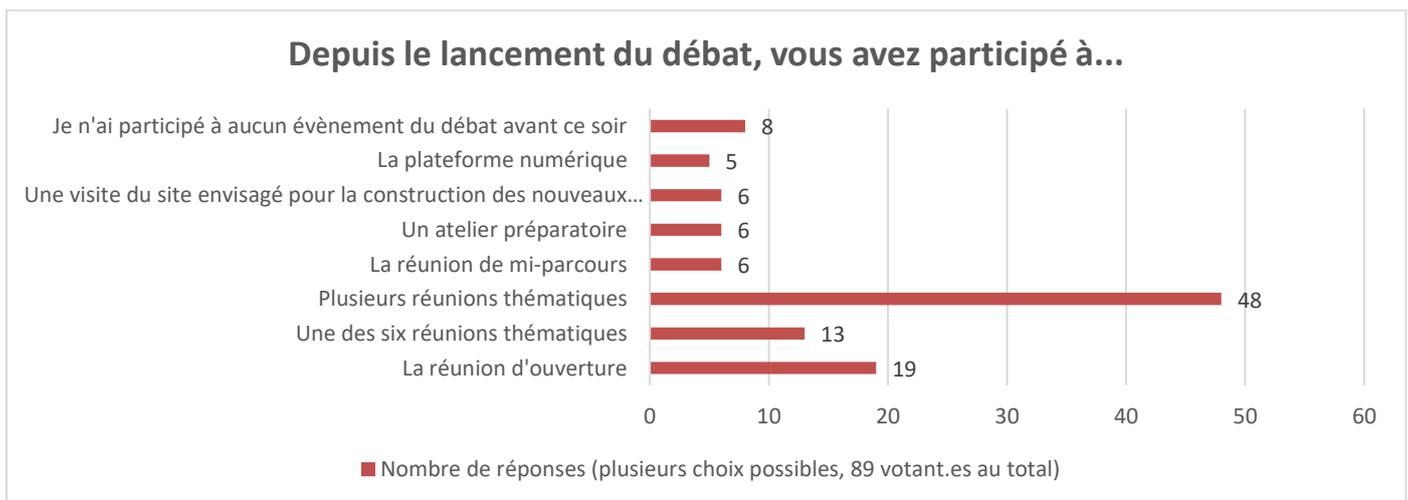
Cette réunion, retransmise en direct sur YouTube, était suivie par 165 personnes en salle et 128 internautes en ligne. Au cours des temps d'échanges, 16 personnes (10 hommes et 6 femmes) ont pu prendre la parole, et près de 90 personnes ont réagi à des questions posées par l'équipe d'animation grâce à un outil numérique interactif.

### Introduction

M. Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque et Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), a ouvert la rencontre en remerciant la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour l'organisation de ce débat public. Selon lui, ces **quatre mois d'échanges ont permis aux acteurs institutionnels de se positionner**, mais aussi au **grand public de prendre connaissance et d'appréhender les enjeux, parfois complexes, liés au projet**. Il a ensuite rappelé que, si la plupart des acteurs du **territoire soutiennent ce projet**, qui pourrait s'inscrire dans sa stratégie de décarbonation, ils restent en **attente du soutien d'EDF et de l'État pour financer et réaliser les aménagements nécessaires** à l'accueil potentiel du chantier de construction des réacteurs.

M. Marc Papinutti, Président de la CNDP, est également intervenu pour **remercier l'équipe du débat et féliciter les habitant.es du territoire pour leur engagement et leur participation aux nombreux évènements organisés** tout au long de ces quatre mois. M. Luc Martin, Président de l'équipe du débat, a ensuite pris la parole pour réaffirmer la volonté qu'avait eu son équipe d'organiser **un débat interactif, répondant aux attentes formulées par les participant.es**. Suite à la réunion de mi-parcours, l'équipe du débat a ainsi organisé un webinaire dédié aux retours d'expériences des précédents chantiers de construction de réacteurs EPR et une émission de radio dédiée aux enjeux de santé. Il a finalement rappelé que **le débat se poursuivrait jusqu'au 17 janvier et invité chacun.e à y participer en ligne jusqu'à sa clôture**.

Les réponses au sondage lancé via un outil numérique interactif à l'issue de l'introduction ont permis de montrer que **la majorité des personnes présentes avaient déjà participé à plusieurs réunions organisées dans le cadre du débat public** (54% des répondant.es). Seules huit personnes n'avaient participé à aucun évènement du débat avant cette rencontre.



### Séquence 1 – Les décideurs publics

Cette première séquence était dédiée à des interventions de décideurs publics invités par la Commission pour exprimer leur message clé sur le projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines.

#### Présentations des intervenants

M. Frédéric Motte, conseiller régional des Hauts-de-France, délégué à la transformation économique et Président de la mission REV3, a pris la parole pour présenter des messages-clés issus [du cahier d'acteur rédigé par la Région](#). Il a d'abord affirmé le **volontarisme de la Région et son engagement à mener les transformations nécessaires pour répondre aux défis de la transition énergétique**, et plus particulièrement à celle de son industrie, dans laquelle s'inscrit le projet de nouveaux réacteurs EPR2. Cette ambition collective de répondre aux défis écologiques de demain constitue, selon le Conseil Régional, une **opportunité pour les habitants et les acteurs économiques de se fédérer et s'investir dans un projet commun pour leur avenir**. M. Motte a conclu sa présentation en exprimant sa **confiance dans les équipes d'EDF pour relever le défi technologique que constitue la construction des EPR2**, ainsi qu'un **message d'optimisme à destination de la jeunesse du territoire**, qu'il estime capable de transformer les défis de demain en nouvelles opportunités.

Au cours de son intervention, M. Joël Barre, délégué interministériel au Nouveau Nucléaire, a rappelé que **le projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines s'inscrivait dans un programme de six EPR2**, élaboré pour répondre à la hausse des besoins en électricité à venir et remplacer le parc nucléaire historique lorsque les centrales actuelles arriveront en fin de vie. Il a ensuite expliqué que, depuis la réunion d'ouverture du 17 septembre 2024, **la définition du projet de Gravelines avait gagné en maturité**. En parallèle, les travaux préparatoires de l'EPR2 de Penly ont été lancés et les **Plans d'action territoriaux ont été mis en place autour de Gravelines et Penly, pour coordonner les actions à mener pour accueillir ces deux projets**. En revanche, M. Barre n'était **pas en capacité d'apporter de nouveaux éléments sur le coût du programme de nouveau nucléaire, son calendrier et son schéma de financement**. Il a précisé que les analyses et discussions étaient toujours en cours, et que des éléments de réponses pourraient être apportés à terme. Il a finalement rappelé que l'objectif de ces négociations était d'aboutir à une version des EPR2 pouvant être construits en série et capables de produire une électricité bas carbone à un coût acceptable.

### Temps d'échanges avec le public

Un élu municipal calaisien a d'abord **interrogé les intervenants sur les coûts réels du programme de nouveaux réacteurs nucléaires**. Il a notamment pointé des inexactitudes dans les coûts des scénarios élaborés par RTE dans son étude « Futurs énergétiques 2050 »<sup>1</sup>. Cette étude considère en effet que les taux d'intérêt des emprunts pour les mix énergétiques intégrant la construction de nouveaux réacteurs nucléaires et pour le scénario basé à 100% sur les énergies renouvelables étaient identiques. Or, selon ce participant, **le coût d'un emprunt pour construire des réacteurs nucléaires est nécessairement plus élevé que celui des énergies renouvelables**, du fait des incertitudes techniques et des risques financiers que cela induit.

M. Barre a répondu que le **coût réel du capital emprunté pour construire les nouveaux réacteurs nucléaires serait considéré dans l'évaluation des coûts globaux actuellement en cours**. Il a cité le rapport de la Cour des Comptes, publié le 14 janvier<sup>2</sup>, qui estime que, pour l'EPR de Flamanville, le coût du capital représentait environ 20% du coût total du réacteur. Il a par ailleurs annoncé la publication prochaine par RTE d'une mise à jour de son étude « Futurs énergétiques 2050 », intégrant une mise à jour des coûts des différents scénarios.

Interrogé sur la quantité de CO2 actuellement présente dans l'atmosphère par un habitant, M. Motte a répondu qu'elle avoisinait les 420 ou 425 parties par million en 2024. Selon lui, **l'enjeu est de réduire le flux des émissions de CO2 dès à présent**, pour ne pas augmenter cette concentration. Il considère que chaque gramme de carbone non émis participe à lutter contre le changement climatique, et que les EPR2 doivent venir contribuer à cette démarche globale de réduction des émissions de CO2.

## Séquence 2 – Les participants aux modalités particulières

Au cours de cette seconde séquence, des personnes ayant participé à des modalités particulières organisées par l'équipe du débat pour entendre différents types de publics.

### Présentations des intervenant.es

Cette séquence s'est ouverte avec l'intervention de Mme Margot Cotrelle et M. Lucas Piairol, une étudiante et un étudiant du Master « Stratégies d'Innovation et Dynamiques Entrepreneuriales » (SIDE) de l'Université du Littoral Côte d'Opale, qui ont présenté les trois axes principaux du

<sup>1</sup> RTE, « [Futurs énergétiques 2050 : les scénarios de mix de production à l'étude permettant d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050](#) »

<sup>2</sup> [Cour des comptes, Rapport de suites « La filière EPR : une dynamique nouvelle, des risques persistants », janvier 2025](#)

[cahier d'acteur rédigé avec l'ensemble de leur promotion](#). Ils ont d'abord soulevé des **points de vigilance en termes d'emplois et de compétences**, considérant qu'il pourrait être difficile de trouver les profils très qualifiés pour construire les EPR2 et qu'il était nécessaire de penser dès maintenant à la reconversion des travailleur.ses à la fin du chantier. Ensuite, ils ont rappelé que **beaucoup d'incertitudes demeuraient sur le calendrier et les coûts du projet et que préciser ces éléments était indispensable**. Leur troisième axe de réflexion portait sur **l'économie circulaire comme opportunité d'ancrer le projet dans le territoire**, interrogeant la possibilité de mettre en place des synergies entre les futurs réacteurs nucléaires et les industries du Grand Port Maritime de Dunkerque (usage des eaux de refroidissement, valorisation des déchets, etc.). Ils ont finalement partagé leur **message clé : il serait souhaitable que les liens entre le projet et l'ULCO soient renforcés, à la fois en termes de formation professionnelle, mais aussi pour que la recherche en sciences techniques et sociales puisse contribuer à renforcer les synergies entre les différentes industries du territoire**.

Mme Laura Dorny et M. Vincent Durand ont ensuite rapporté les principaux éléments issus de la **contribution rédigée par le Groupe citoyen** dont ils faisaient partie. Ce groupe, composé de 29 habitant.es du Calaisis, du Dunkerquois et de l'Audomarois, avait pour mission de répondre à la question suivante : « **En tant qu'habitant.e du territoire, considérez-vous que ce projet peut être bénéfique et à quelles conditions ? S'il est réalisé, quels sont les impacts à anticiper sur votre cadre de vie et comment y répondre ?** ». Après 3 jours d'échanges, les membres du Groupe Citoyen se sont accordés pour considérer le projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines comme un moyen de **décarboner les sites industriels du territoire et l'indépendance énergétique du pays, en complémentarité avec les énergies renouvelables**, déployables dans des délais plus courts. Ils ont identifié 4 axes prioritaires pour répondre aux attentes du territoire : **s'assurer que le projet bénéficie à l'emploi et à l'économie du territoire ; s'assurer que le territoire ait la capacité d'accueillir le projet et son chantier ; garantir la sûreté et la sécurité des installations pour maintenir le lien de confiance avec les habitant.es ; s'assurer que le projet ne dégrade pas la santé des habitant.es**. Ils ont invité l'ensemble des participant.es à [lire leur contribution, disponible en ligne sur le site du débat](#).

La 3<sup>e</sup> intervention de la séquence était menée par M. Luc Martin, qui est revenu sur le **débat autoporté organisé avec une dizaine de détenus de la Maison d'Arrêt de Dunkerque**. La contribution rédigée par les participant.es à cette modalité rend compte de la richesse des échanges et de leur intérêt pour les sujets énergétiques, les enjeux environnementaux et les impacts territoriaux du projet. Le [compte-rendu de leurs avis et questionnements est également accessible sur le site internet du débat](#).

M. Jacques Roudier, membre de l'équipe du débat, a complété cette série de présentations en revenant sur le **documentaire « Génération EPR2 » réalisé par les élèves de terminale audiovisuelle du lycée Noorderover**. Il a salué l'enthousiasme et l'engagement des jeunes dans ce projet, ainsi que la qualité du film, diffusé au cours [d'une séance de ciné-débat le 26 novembre 2024](#). La bande-annonce du documentaire, [désormais accessible en ligne](#), a ensuite été diffusée.

## Echanges avec le public

Au cours des échanges qui ont suivi ces présentations, un habitant du Dunkerquois a **félicité les lycéen.nes pour la production de leur documentaire, réalisé dans des délais contraints**, et a tenu à préciser qu'ils avaient été accompagnés par le groupe Rouge Vif, prestataire de la CNDP qui travaille également, sur d'autres missions, pour des maîtres d'ouvrage, dont EDF et RTE. M. Roudier a réagi en rappelant que les équipes de Rouge Vif ont accompagné les jeunes sur les aspects techniques liés à la réalisation, mais que le contenu du documentaire a été produit par eux et elles seul.es, avec l'accompagnement de leurs enseignant.es en toute indépendance par rapport à la maîtrise d'ouvrage.

Un représentant syndical a également souligné la **qualité des réflexions menées par les étudiant.es du Master SIDE, qui englobent, selon lui, une grande partie des préoccupations que partagent les habitant.es du territoire**. Il les a interrogé.es sur la place qu'avait occupé « l'après chantier » dans leurs discussions, demandant s'ils avaient réfléchi à des moyens d'évaluer les retombées du chantier pour les entreprises et les travailleur.ses une fois qu'il serait achevé. Les étudiant.es ont répondu ne pas avoir abordé spécifiquement la question du suivi des retombées en termes d'emploi à l'issue de la phase de chantier, expliquant que leurs échanges s'étaient concentrés sur les **moyens d'ancrer le chantier et les EPR2 dans le territoire pendant leur construction et leur fonctionnement**. Mme Dorny, relayant la parole du Groupe Citoyen, a expliqué que le groupe avait réfléchi au **ratio bénéfice / risque pour les habitant.es du territoire et débattu de moyens de compenser la peur que pouvait inspirer la proximité de réacteurs nucléaires**. Une des pistes de solution envisagées par le Groupe était de permettre aux personnes vivant sur le territoire proche de la centrale de **bénéficier de tarifs préférentiels sur le prix de leur électricité**. Les conditions d'attribution de ces tarifs réduits, ou de chèques énergie, ont d'ailleurs généré de nombreuses discussions au sein du Groupe.

D'autres participant.es ont pris la parole pour aborder des **questions de fond liées au projet, sans interroger directement les intervenant.es de cette séquence**. Une membre de l'association Greenpeace a ainsi interpellé le porteur de projet sur des questions liées au risque de submersion marine, l'interrogeant sur les **scénarios prévus en cas de rupture des protections de la centrale de Gravelines**, sur les **événements extrêmes** identifiés par EDF et **demandant si des projections seraient faites pour tenir compte des derniers rapports des experts de la cryosphère**, qui considèrent que le GIEC sous-estime l'impact de la fonte de l'Arctique sur la montée du niveau de la mer. Ces questions n'ont pas reçu de réponses au cours de cette rencontre, et l'association a été invitée à les déposer en ligne sur la plateforme participative avant la fin du débat.

Une membre d'une association d'acteurs pour l'économie solidaire s'est ensuite interrogée sur la **valorisation des déchets nucléaires**, mentionnée par les étudiant.es, et s'est **inquiétée des conséquences de l'installation de nouvelles industries sur Dunkerque pour le reste du territoire**, pointant que ces entreprises seraient protégées des inondations, qui risquaient de ce fait d'affecter davantage les communes aux alentours en cas de crues importantes. Un membre de la commission locale d'information sur le nucléaire (CLI) a réagi au premier point en expliquant que le combustible nucléaire ne pouvait être recyclé qu'une seule fois, et que les déchets de forte activité à vie longue étaient ensuite enfouis sous terre. Un autre membre de Greenpeace a souligné que cette question et celle de l'approvisionnement en uranium avaient été traitées par la **cellule de clarification des controverses techniques**, suggérant aux personnes intéressées d'aller lire leurs conclusions.

M. Martin a rappelé que l'enjeu de cette séquence était pour les participant.es de **partager leur expérience et leurs réflexions collectives**, et que les questions techniques sur les déchets, les risques d'inondation, etc., pouvaient être posées au maître d'ouvrage sur la plateforme participative jusqu'au 17 janvier.

### Séquence 3 – Les acteurs de la société civile organisée

Cette 3<sup>e</sup> séquence donnait la parole aux acteurs associatifs et syndicaux qui n'avaient pas encore eu l'occasion de s'exprimer en tribune au cours du débat, pour leur permettre de partager les messages-clés issus des cahiers d'acteurs rédigés par leurs organisations.

#### Présentation des intervenant.es

M. Marc Malhomme, représentant de l'**union locale CFE-CGC de Dunkerque**, a ouvert cette séquence en annonçant que son organisation syndicale soutenait les projets de nouveaux EPR2, y compris à Gravelines. La CFE-CGC considère en effet qu'ils constituent une **opportunité pour les entreprises, l'emploi local et la pérennisation industrielle des territoires, tout en contribuant à la décarbonation** de l'industrie. [Le cahier d'acteur rédigé par l'antenne dunkerquoise du syndicat](#) insiste sur la nécessité de **poursuivre la concertation avec les parties prenantes**, de veiller à la **sûreté des installations nucléaires**, et souligne l'importance de **garantir la sécurité sur le chantier pour tous.les les salarié.es** (y compris les sous-traitants de rang 2). M. Malhomme a conclu son intervention en affirmant que **des exigences s'imposaient à EDF et aux parties prenantes pour que le chantier puisse être un succès industriel, mais aussi un modèle en termes de sécurité, d'éthique, de responsabilité sociale et de transparence**.

M. Emmanuel Cohardy, membre et rédacteur du [cahier d'acteur du Conseil Economique Social et Environnemental Régional \(CESER\)](#) a ensuite partagé les messages du cahier d'acteur rédigé par son organisation. L'enjeu, pour le CESER, est que **le projet s'inscrive dans le territoire et profite à ses habitant.es**. Pour ce faire, les maîtres d'ouvrage et les collectivités doivent **accompagner la création de nouveaux emplois** en développant l'offre de formation sur le territoire régional, **la hausse anticipée de la population** en adaptant le dimensionnement des services publics, et **tenir compte des impacts du projet sur l'environnement et la biodiversité**.

La dernière intervention de cette 3<sup>e</sup> séquence fut menée par Mme Anita Villers, **Vice-présidente de l'association Environnement Développement Alternatif (EDA)**. [L'EDA exprime dans son cahier d'acteur](#) son **opposition à la relance du nucléaire, et plus particulièrement des EPR**, considérant qu'elle n'est pas démocratique, qu'elle entraîne des **risques et que la gestion des déchets** n'est pas maîtrisée. Mme Villers a rappelé que tous les EPR construits ou en cours de construction avaient connu des **retards et des surcoûts**, tout en concédant que les chantiers de **Hinkley Point et Penly semblaient avoir tiré des enseignements des écueils de leurs prédécesseurs**. Par ailleurs, le choix de la zone identifiée pour construire les nouveaux nucléaires à Gravelines l'interroge : le sol sableux de l'espace choisi devrait être considérablement renforcé pour éviter les affaissements, ce qui nécessite de grandes quantités de béton et de ferraille, qui viendront alourdir le bilan carbone du chantier. L'EDA considère que les **énergies renouvelables sont une alternative préférable aux EPR2** et estime souhaitable de **baisser le recours à l'énergie nucléaire dans les décennies à venir**.

## Echanges avec le public

L'intervention de Mme Villers a suscité plusieurs réactions au sein du public. Un élu du territoire l'a interrogé sur les **moyens de faire fonctionner le réseau électrique sans la capacité de pilotage qu'offre actuellement le nucléaire en France**, tandis qu'un membre de la Société Française de l'Énergie Nucléaire (Sfen) pointait les **difficultés rencontrées par l'Allemagne** pour décarboner son mix énergétique en recourant exclusivement aux énergies renouvelables, notamment en cas de météo défavorable (absence de vent et de soleil). Un représentant syndical a également **questionné le coût que pourrait avoir un mix électrique composé exclusivement d'énergies renouvelables en France**, pointant les 300 milliards d'euros dépensés par l'Allemagne pour entamer sa transition énergétique. Mme Villers a précisé que l'EDA n'envisageait pas d'arrêter de produire de l'énergie nucléaire immédiatement, mais qu'elle **s'opposait à la fuite en avant que constituerait, selon elle, le lancement d'une nouvelle série d'EPR2**. L'association préconise des mesures de sobriété, de rénovation énergétique et d'encourager le changement des comportements pour réduire la demande en énergie, plutôt que de construire de nouveaux réacteurs dans une zone soumise au risque de submersion.

Une membre du parti Les Ecologistes a ensuite pris la parole pour **exprimer son inquiétude face à la volonté du gouvernement de réduire le temps des débats publics organisés par la CNDP** à l'avenir, alors qu'ils lui paraissent essentiels pour apporter des informations aux citoyen.nes et offrir des espaces d'échanges et de dialogue entre différents acteurs. Elle estime également qu'il est important que les salarié.es de l'industrie du nucléaire puissent continuer à exprimer leurs doutes, craintes, et à débattre au sein de leurs entreprises. M. Cohardy a réagi en rappelant que des **instances comme le CESER**, composé, entre autres, de représentants d'organisations syndicales et patronales, **permettaient, au-delà du temps du débat public, au dialogue de se poursuivre entre acteurs aux positionnements variés**. Mme Villers a également souligné l'intérêt d'initiatives comme **les panels citoyens, qui reflètent la diversité d'opinions et de situations qui peuvent exister sur un territoire**.

## Séquence 4 - Temps de réaction des porteurs de projet

Au cours de cette 4<sup>e</sup> séquence, les porteurs de projet étaient invités à réagir aux messages-clés portés par les intervenant.es des trois séquences précédentes.

M. François Maillard, responsable de projet RTE et M. Antoine Ménager, directeur du programme de nouveau nucléaire en charge du débat public EPR2 Gravelines pour EDF, ont indiqué avoir **particulièrement apprécié les moments de contact direct avec des publics diversifiés**, citant comme exemples le Groupe Citoyen et les ateliers menés avec des étudiant.es. Ils ont tous deux affirmé que **la fin du débat public était loin de marquer la fin du dialogue avec le public**, mais qu'elle annonçait au contraire **l'ouverture d'une phase de concertation continue**, au cours de laquelle les porteurs de projet continueraient à échanger avec les habitant.es et acteurs du territoire.

Bien que RTE ait été assez peu interpellé en sa qualité de co-maître d'ouvrage, M. Maillard a rappelé que la réunion publique organisée le 10 décembre à Saint-Folquin lui avait permis d'apporter des **précisions sur les impacts environnementaux du raccordement** des réacteurs au réseau électrique. Il a remercié les organismes ayant rédigé des cahiers d'acteurs, contributions précieuses pour faire évoluer le projet.

M. Ménager a également **remercié l'ensemble des participant.es pour leur engagement dans le débat et pour la richesse des échanges** qu'il avait permis. En réaction aux interpellations de Greenpeace sur le risque de submersion, il a invité les personnes présentes à regarder le replay du webinaire organisé le 10 décembre sur la prise en compte des risques environnementaux, qui a, selon lui, permis d'apporter des réponses à un certain nombre d'inquiétudes.

## Echanges avec le public

Une membre de Greenpeace a réagi aux propos de M. Ménager en précisant que les conclusions mentionnées sur le risque d'inondation avaient été rédigées par son association suite au webinaire du 10 décembre, et que ces conclusions pourraient nourrir les échanges à venir au cours de la concertation continue.

Plusieurs personnes ont **questionné l'utilité du débat public et son poids dans la prise de décision**. Un membre de syndicat a interrogé les maîtres d'ouvrage sur **la manière dont le débat allait contribuer à améliorer leur projet**. M. Ménager a répondu qu'ils attendraient de lire le compte-rendu de l'équipe du débat pour se prononcer sur ce point, mais que les cahiers d'acteurs, regroupant l'expression de salarié.es du territoire, étaient une contribution à laquelle ils étaient particulièrement attentifs. A l'issue du débat public « Nouveaux réacteurs nucléaires et



## Conclusion

Pour conclure cette réunion, M. Papinutti a remercié les porteurs de projet, l'équipe du débat et l'ensemble du public pour sa participation. Il a rappelé que l'ensemble des contributions collectées pendant ces quatre mois seraient intégrées dans le compte-rendu produit par l'équipe du débat et accessibles en ligne sur le long terme. Il a également insisté sur **l'inscription de ce débat public dans la continuité de celui de Penly** et informé les personnes présentes du **lancement de celui du Bugey, le 28 janvier 2025**. Il a finalement annoncé qu'un **bilan global serait rédigé et publié par la CNDP à l'issue de ces trois débats sur des projets de nouveaux réacteurs nucléaires**, pour en tirer les grands enseignements.

M. Martin a quant à lui salué la **capacité de ce débat public à aborder une multiplicité de thèmes liés au projet** de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines, **bien que la question du financement reste en suspens**. Il a encouragé les personnes qui le souhaitent à poser leurs dernières questions en ligne sur la plateforme participative, avant sa clôture le 17 janvier, rappelant que **chaque question publiée ferait l'objet d'une réponse**.

Il a terminé son intervention en précisant que l'équipe du débat disposerait d'un délai de **2 mois à partir de sa clôture pour rédiger un compte-rendu exhaustif**, qui sera présenté au public le 18 mars 2025, à Dunkerque. Les **maîtres d'ouvrage auront ensuite 3 mois pour répondre** à l'ensemble des questions soulevées dans ce compte-rendu. Enfin, il a invité chacune et chacun à participer au débat public sur le projet de nouveaux réacteurs nucléaires au Bugey à partir du 28 janvier 2025.

## Annexe 2 – Résultats des sondages soumis aux participant.es via l’outil numérique

### Question 1 - Depuis le lancement du débat, vous avez participé à...

- 19 personnes ont participé à la réunion d’ouverture
- 13 personnes ont participé à l’une des six réunions thématiques
- 48 personnes ont participé à plusieurs réunions thématiques
- 6 personnes ont participé à la réunion de mi-parcours
- 6 personnes ont participé à un atelier préparatoire
- 6 personnes ont participé à une visite du site envisagé pour la construction des nouveaux réacteurs
- 5 personnes ont participé via la plateforme numérique
- 8 personnes n’avaient participé à aucun évènement du débat avant la réunion de clôture

### Question 2 - En une phrase, avez-vous un dernier message clé sur le projet, à adresser à l’équipe du débat et à EDF ?

- "Presse de ce jour : « la cour des comptes tire le signal d’alarme sur la suite du programme EPR2 ».
- La haute juridiction financière pointe « les risques persistants » pesant sur la construction des futurs réacteurs."
- Yipé on t’aime
- Le cadre de la CNDP est biaisé. Sous couvert du débat démocratique il s’agit en fait de d’un outil subjectif, orienté par EDF, L’état
- Mon essai concerne l’avenir et le souhait d’avancement rapide du projet Astrid et des recherches de notre prix Nobel de physique Mr Mourou pour l’alaise au point de sa technique de découpage de la matière qui permettra la destruction des déchets du nucléaire
- Pas de développement sans énergie, c’est un fait. En avant toutes...
- Un projet qui a du sens pour l’avenir !
- Quelle politique de recrutement EDF compte appliquer pour prendre en compte les contraintes du travail dans le nucléaire ?
- Un projet raisonnable, à suivre avec exigence sur sa qualité et sur les retombées pour le territoire.
- Il faut avoir confiance et donner confiance ! Plus que favorable ! Décarbonation du mix électrique !
- L’implantation du projet sur un site très exposé aux risques de submersion expose notre territoire à des dangers non maîtrisés.
- C’est un projet qui doit être régional et pas seulement Dunkerquois
- Bravo aux contributeurs. Nécessité de prendre en compte les avis des locaux impactés (en positif et négatif) par le projet
- Poursuivre le débat afin de démontrer l’efficacité de ce projet
- Confiance et opportunités pour tous les territoires des Hauts de France et fière de ses projets
- EPR2 est une formidable opportunité pour la région d’un point de vue économique et constitue un héritage positif pour les générations futures : emploi, filières de formation, tissu industriel renforcé et attractif
- Sujet jamais abordé : sans nucléaire civil par de nucléaire militaire. L’Europe serait sans défense face aux prédateurs !
- Merci pour la prise en compte des questions posées par les citoyens et vivement la suite de ce projet d’avenir
- "Un projet intéressant mais une Maitre d’ouvrage EDF sans aucun doute en manque d’empathie...et d’écoute.
- Je reste inquiet pour la suite "
- Beau travail d’équipe. Continuez à dialoguer avec les citoyens du territoire. Motivez les jeunes à travailler dans l’industrie et le nucléaire.
- Le dérèglement climatique n’est qu’une des neuf limites planétaires... Quid du projet en terme de sol, eau, biodiversité,...
- Il n’y a pas que la CUD sur le littoral et qu’on n’oublie pas le contrôle social
- La seule solution actuelle ne peut être que le nucléaire, mais les solutions alternatives doivent être réfléchies !
- Clarifiez le financement.
- Pas d’usine sans parking
- Merci d’avoir donné des temps d’échanges sur un sujet clivant qui a permis à tout le monde de s’exprimer librement
- Bravo à tous ceux qui ont donné du temps pour ce débat.
- Vivement la suite
- "Priorités à garder durablement
- Sécurité Sûreté Environnement Qualité de vie"

- "Si le projet continue il faut qu'il y ait la même obligation de transparence et de dialogue avec les citoyens
- Qui obligera EDF au même effort ?"
- Un véritable débat passe en revue les solutions alternatives plutôt que l'imposition d'un seul scénario nucléaire
- Longue vie au projet de Gravelines et aux suivants, en France
- Le monde économique est unanime, c'est une opportunité pour le territoire
- Avec le principe de précaution Christophe Colomb serait toujours à quai !!!
- Les contributions ont permis de voir que le débat était équilibré et que le projet penche pour une poursuite.
- Impact négatif pour les habitants
- Un débat qui je pense a permis de faire avancer le sujet et à chacun de s'en faire une idée.
- Urgent de se refaire une expérience sur le nucléaire qui nous sauvera
- OK pour une paire d'EPR2 sur le dunkerquois
- Un projet nécessaire pour le territoire !
- Un danger total pour les générations futures
- Projet important pour la France, et pour la transition énergétique poursuivez !
- Merci pour la richesse des débats. Nous avons tout de même le sentiment que Dunkerque et la CUD tirent un peu trop la couverture...
- Accordez plus de temps aux résultats des ateliers
- Vivement la suite du projet
- Meilleur moyen pour atteindre la souveraineté
- Les débats ont été transparent et les réponses ont été claires pour la mise en œuvre de ce beau projet.
- C'est le seul moyen bas carbone pilotable
- Anosteke
- Projet d'avenir pour notre pays
- Possibilité d'en savoir plus
- Poursuivre le débat en approfondissant les points durs
- Il manque des réponses clés
- Continuer le débat pendant la suite de la concertation
- J'ai peur pour mes enfants
- Confiance dans le projet et le dialogue
- Vivement la suite ! 👍
- Opportunité industrielle et stratégique au service de la transition énergétique et de l'emploi, confiance et responsabilité
- Il faut poursuivre ce projet pour le mener au bout
- Malgré les craintes de certains, un projet attendu par beaucoup
- Confiance dans le projet
- J'ai confiance en edf
- Un projet d'avenir
- Présentation des alternatives
- Besoin d'un vrai débat équilibré qui présente les ALTERNATIVES possibles
- Confiance en la poursuite du projet et du dialogue
- Poursuite sereine du projet
- Opportunité
- J'ai "Confiance" au maître d'ouvrage EDF et RTE
- Confiance (8 votes)